

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 16 octobre 1950.

N° 2908/T.P.

Réponse au n° 1694/T.P.
du 18 septembre 1950.

12 annexes.

OBJET:

Location maison Vandervorst.



Monsieur le Chef de Service,

Comme suite à votre lettre rappelée en marge, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, en six exemplaires chacun :

1°/ dûment signé par l'intéressé, le contrat de bail relatif à la location de l'immeuble de Monsieur VANDERVORST, sis parcelle 136 à Astrida;

2°/ le procès-verbal de constat des lieux.

Ce dernier document n'a pu être établi que ce jour, Monsieur Vandervorst n'ayant pas répondu à notre convocation et son entrepreneur, Monsieur Delvaux, ayant été absent d'Astrida pendant deux semaines.

L'Administrateur Chef du Territoire, I. REISDORFF,
p.o.

L'Agent Territorial Principal, F. GODARD,

G.

A Monsieur l'Ingénieur,
Chef du Service des Travaux Publics
du Ruanda-Urundi

à

U S U M B U R A .